Au Sénat, les majorités de gauche seront à inventer

Publication : mardi 3 juillet 2012 09:20

Médiapart, 3 juillet 2012

Directeur de la publication : Edwy Plenel
www.mediapart.fr

Au Sénat, les majorités de gauche seront à inventer

PAR MATHIEU MAGNAUDEIX
ARTICLE PUBLIÉ LE JEUDI 5 JUILLET 2012

Pour un premier ministre qui a promis de revaloriser le Parlement, cela fait un peu mauvais genre. Mercredi 4 juillet, le lendemain de son discours de politique générale devant l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault devrait, sauf surprise, renoncer à mettre aux voix sa première déclaration devant les sénateurs.

Certes, la réforme constitutionnelle de 2008 l'y autorise (il s'agit alors d'une déclaration sans vote, prévue par l'article 50-1 de la Constitution). Pourtant, les chiffres et la logique politique l'ont emporté : s'il s'était risqué à demander un vote, le premier ministre aurait pu être mis en minorité devant les sénateurs. Ce qui n'aurait pas manqué de créer un sérieux accroc politique, juste après un plébiscite la veille à l'Assemblée nationale.

Le PS détient à l'Assemblée nationale la majorité absolue mais seulement une majorité relative au Palais du Luxembourg. En septembre 2011, la Haute assemblée a basculé à gauche – une alternance historique –, mais de quelques sièges seulement. *« Il n'y a de majorité que si le groupe socialiste se met d'accord avec les communistes, les radicaux de gauche et les verts »*, résume Jean-Pierre Sueur, le président (PS) de la commission des Lois.

Tous ensemble, ces groupes réunissent 177 sénateurs – PS (129 sénateurs), radicaux de gauche (RDSE, 17), communistes (CRC, 21) et Verts (11). Quatre sièges au-delà de la majorité absolue. En ce moment, c'est même beaucoup moins : trois sénateurs (Thierry Repentin, Anne-Marie Escoffier et Hélène Conway-Mouret) **viennent tout juste d'entrer au gouvernement** après le remaniement post-législatives. A cause du délai réglementaire d'un mois, leurs suppléants ne pourront pas voter avant le 22 juillet. Face à la droite qui compte 171 sénateurs, la gauche n'en compte donc ces jours-ci que 174. La majorité absolue plus une toute petite voix. Dans ce contexte, un vote aurait été *« ric-rac. Il suffit que deux sénateurs ratent le taxi… »*, ironise Jacques Mézard, le patron du groupe des radicaux de gauche du Sénat (RDSE).

La majorité au Sénat ne tient qu'à 1039 ;à un fil © Sénat

L'issue du vote était carrément incertaine car, ces derniers jours, le CRC (communiste), fort de 21 élus, a fait savoir qu'il rejetait les conclusions du sommet européen de Bruxelles – lors duquel François Hollande a **accepté le principe d'une ratification au Parlement du pacte budgétaire** négocié entre Nicolas Sarkozy et Angela Merkel.

« Nous souhaitons un référendum sur ce sujet. Nous n'allons donc pas approuver le discours de politique générale », indiquait dès jeudi Nicole Borvo Cohen-Séat, la présidente du groupe CRC, interrogée par Mediapart. *« Ils sont partis pour ne pas dire oui,* nous confirmait vendredi François Rebsamen, le maire de Dijon, chef de file des socialistes au Sénat. *Du coup, Jean-Marc Ayrault a décidé qu'il n'y aurait pas de vote. »* Lundi après-midi, le groupe CRC restait sur cette ligne.

« C'est quand même un peu la merde »

Le Sénat est passé à gauche en 2011. Une première. © Sénat

Cette première passe d'armes suggère la teneur des débats qui, sur fond de réduction des dépenses publiques, ne vont pas manquer d'apparaître très vite à gauche. Paradoxalement, c'est au Sénat, doté de moins de pouvoirs mais seul véritable maillon faible dans un

.

Phoca PDF